

**SÉANCE DU**

**30 JUIN 2021**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 45

**OBJET**

**Dénomination des  
médiathèques de  
Saint-Germain-en-Laye**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 1er juillet 2021  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 1er juillet 2021  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 1er juillet 2021

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE NOUVELLE  
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 23 juin deux mille vingt et un, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

**Etaient présents :**

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame BRELURUS, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur BENTZ, Monsieur ROUXEL

**Avaient donné procuration :**

Monsieur FOUCHET à Monsieur PERICARD  
Monsieur BASSINE à Monsieur VENUS  
Monsieur JOUSSE à Monsieur BATTISTELLI  
Madame MEUNIER à Madame BOUTIN  
Madame NASRI à Madame PEYRESAUBES  
Monsieur LEGUAY à Madame GUYARD  
Madame GRANDPIERRE à Monsieur NDIAYE  
Monsieur RICHARD à Madame RHONE

**Secrétaire de séance :**

Monsieur ALLAIRE

**N° DE DOSSIER** : 21 D 01

**OBJET** : DÉNOMINATION DES MÉDIATHEQUES DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

**RAPPORTEUR** : Monsieur BATTISTELLI

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

L'historien Marc Ferro, décédé le 21 avril 2021, fut une figure intellectuelle de premier plan et une personnalité célèbre de Saint-Germain-en-Laye où il vécut plus de trente ans.

En signe de reconnaissance et pour lui rendre hommage, la Ville de Saint-Germain-en-Laye souhaite donner son nom à un établissement culturel de la Ville, la bibliothèque multimédia, qui s'appellera désormais « Médiathèque Marc Ferro ».

Internationalement reconnu pour ses travaux sur le XX<sup>e</sup> siècle, de la Grande Guerre à la décolonisation, en passant par la révolution russe et Vichy, ainsi que pour son exploration pionnière sur l'image comme sujet d'histoire, Marc Ferro a été le présentateur d'une émission de télévision à grand succès « Histoire parallèle » sur Arte. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels *L'Occident devant la révolution soviétique* (1980), *La vérité sur la tragédie des Romanov* (2012), *Le Choc de l'Islam* (2002), *Le Livre noir du colonialisme* (2003), *Pétain* (1987), *Cinéma et Histoire* (1977).

Yvonne Ferro, son épouse décédée quelques semaines plus tôt, venait de fêter ses 100 ans. Parallèlement à sa carrière professionnelle au collège et lycée Claude-Debussy en tant que professeure de français, de grec et de latin, elle nourrissait une passion pour le théâtre et devint directrice de l'Atelier-théâtre Debussy dès la fin des années 60 et la référence pour plusieurs générations de jeunes.

Rebaptiser la bibliothèque multimédia en « Médiathèque Marc Ferro » aura en outre l'avantage de mettre un terme à une certaine confusion entre « bibliothèque multimédia » et « salle multimédia » de l'Hôtel de Ville.

Le changement de « bibliothèque » en « médiathèque » devra également concerner la bibliothèque George-Sand, dont le nom deviendra « Médiathèque George-Sand », puisque depuis plusieurs années, il est d'usage de présenter sous cette appellation de « Médiathèques de Saint-Germain-en-Laye » le réseau de lecture publique de Saint-Germain-en-Laye.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à officialiser la dénomination des médiathèques en « Médiathèque Marc Ferro » et « Médiathèque George-Sand ».

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Monsieur BENTZ, Monsieur ROUXEL s'abstenant,

AUTORISE Monsieur le Maire à officialiser la dénomination des médiathèques en « Médiathèque Marc Ferro » et « Médiathèque George-Sand ».

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD  
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*